

*Société du parc
industriel et portuaire
de Bécancour*

Québec 

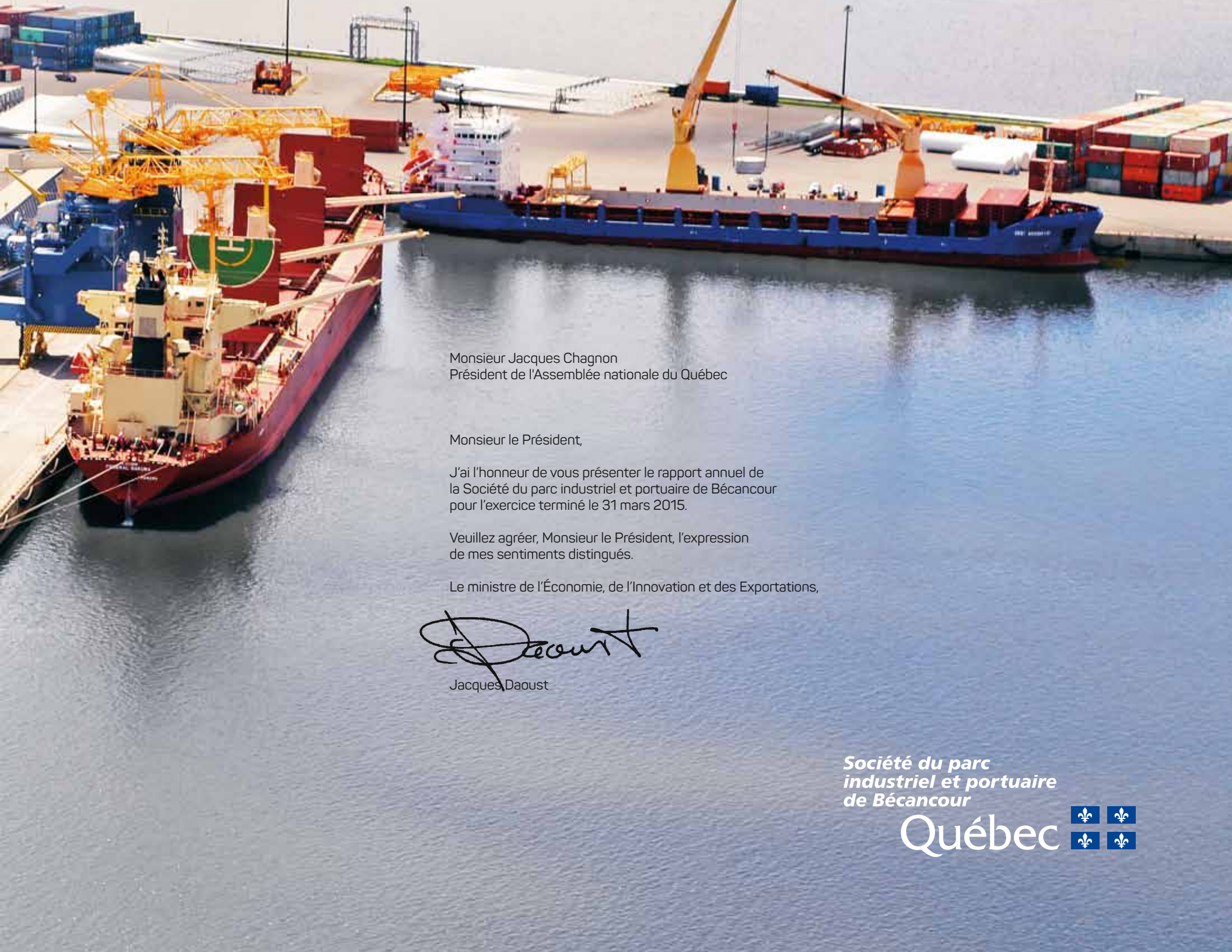


RAPPORT ANNUEL 2014-2015

TABLE DES MATIÈRES

Profil de la Société	2
Message du président du conseil d'administration	3
Conseil d'administration	3
Message du président-directeur général	4
Équipe de direction	5
Rapport de la direction	7
Rapport de l'auditeur indépendant	9
États financiers	10
Code d'éthique et de déontologie des administrateurs	24
Plan d'action de développement durable	24





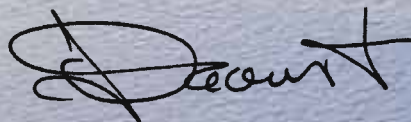
Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale du Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de
la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour
pour l'exercice terminé le 31 mars 2015.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression
de mes sentiments distingués.

Le ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations,



Jacques Daoust

**Société du parc
industriel et portuaire
de Bécancour**

Québec 



PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

MISSION

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour a pour mission de favoriser le développement économique du Québec en développant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire.

PROFIL

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour est mandataire du gouvernement du Québec et le ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations est responsable de l'application de sa loi constitutive.

Le Parc industriel et portuaire de Bécancour est situé en bordure du fleuve Saint-Laurent, à mi-chemin entre les villes de Montréal et de Québec. Il s'étend sur un territoire de près de 7 000 hectares de terrain, dont environ 60 % des sites réservés à l'implantation d'entreprises industrielles et commerciales sont encore disponibles.

La Société a pour objet de promouvoir l'établissement de nouvelles entreprises et de fournir les infrastructures nécessaires à l'implantation et l'exploitation d'entreprises de grande envergure.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

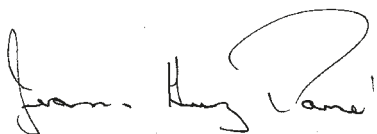
Au cours des derniers mois, le conseil d'administration a consacré beaucoup d'énergie à élaborer un plan stratégique pour les années à venir. Le contexte actuel nous a forcés à revoir les orientations stratégiques de la Société afin de maximiser le potentiel de développement de son territoire et ainsi lui assurer une croissance optimale. Soucieux de nous doter d'une approche de développement adaptée, nous avons identifié plusieurs actions visant à favoriser des activités industrielles responsables que nous intégrerons dans nos façons de faire. Nous sommes convaincus que ce nouveau plan, qui devrait être mis en place dès l'automne prochain, permettra à la Société d'être mieux outillée pour envisager l'avenir avec optimisme.

Au niveau financier, la Société a atteint la cible de réduction de dépenses fixée par le gouvernement du Québec, soit de présenter une amélioration de ses résultats nets au 31 mars 2015 de 68 700 \$ par rapport au budget adopté par le conseil d'administration. En fait, la Société a presque réussi à équilibrer ses résultats, les revenus ayant été sensiblement de la même ampleur que les charges de l'année. Comparativement à 2013-2014, les revenus d'exploitation ont connu une croissance de 19 %, une hausse reliée, entre autres, à une augmentation de près de 600 000 \$ en provenance des services portuaires.

Je profite de l'occasion pour féliciter Groupe MBI, l'entreprise fête ses 100 ans d'existence et une 5^e génération poursuit l'œuvre familiale. D'ailleurs, M. Michel Blanchette, leader de la 4^e génération, siège à notre conseil d'administration. J'aimerais également souligner l'excellence d'Arkema qui a été lauréate aux Mercuriades 2014 dans la catégorie « Gestion proactive de la main-d'œuvre » et qui a signé avec ses employés une convention collective d'une durée de 8 ans.

En terminant, j'aimerais remercier les membres du conseil d'administration pour l'implication et la disponibilité dont ils font preuve. Merci également à l'ensemble du personnel, les artisans de notre organisation, pour l'accueil et la qualité de leur travail tout au long de l'année.

Le président du conseil d'administration,



Jean-Guy Paré



JEAN-GUY PARÉ
Président du Conseil,
Administrateur de sociétés



FRANCINE CLERMONT
Vice-présidente du Conseil,
Présidente-directrice générale,
Les Industries PRO-TAC Inc.



YVES HAMELIN
Président-directeur général,
SAV3 - Cabinet Conseil Inc.



PATRICIA BLANCHETTE
Notaire,
Provencher et Blanchette,
notaires Inc.



MICHEL BLANCHETTE
Président,
Groupe MBI Inc.



MATHIEU GAGNON
Président-directeur général,
Groupe Maco Inc.



MARIE-CLAUDE GUILBERT
Présidente,
Groupe Conseils MCG

MESSAGE DU PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

Conscient du rôle que nous devons jouer dans le développement d'activités industrielles responsables et de l'ampleur de nos obligations en matière de gestion environnementale, le conseil d'administration a accepté de modifier notre structure organisationnelle et d'ajouter à notre équipe un poste de directeur de l'environnement, comblé par M. Maxime Veillette, chimiste. De nombreux dossiers lui ont été confiés en 2014-2015, tel que :

- collaboration au processus d'évaluation environnementale de Stolt LNGaz;
- accompagnement de plusieurs entreprises dans la gestion des aspects techniques et législatifs reliée à l'obtention d'autorisations environnementales;
- création de liens avec différents intervenants du milieu afin de faciliter les discussions relativement à certains enjeux associés à la sécurité et à l'environnement;
- gestion environnementale accrue des activités de la Société afin d'assurer, lors de la réalisation de projets, une conformité légale ainsi qu'un haut standard de protection de l'environnement;
- élargissement des travaux de connaissance du territoire afin d'y inclure une caractérisation de l'ensemble des milieux naturels s'y trouvant : la Société mise sur l'acquisition de données exhaustives et sur un consensus avec les différentes instances environnementales pour faire adopter un plan de conservation et de développement du territoire.

Au cours de l'année, la Société a réalisé de nombreuses activités reliées à l'entretien, la réparation et la construction d'infrastructures. En 2014-2015, plus de 2 millions de dollars ont été utilisés pour la réalisation de travaux dont, entre autres, le remplacement de la balance à camion, des réparations de quais, le dragage de la darse, la réfection de pavage, l'installation de nouveaux luminaires éco énergétiques, l'entretien préventif ainsi que la mise à niveau et la modernisation de plusieurs de nos installations.

L'année qui vient de s'écouler a également été ponctuée de plusieurs événements. D'abord, l'incident à l'usine d'Olin qui a entraîné l'arrêt définitif d'une partie de sa production. Puis, IFFCO Canada a revu sa stratégie d'exécution, une décision devra nous être transmise par les promoteurs et partenaires à l'automne prochain quant au démarrage de son projet d'usine d'engrais (urée). Pendant ce temps, Stolt LNGaz a réalisé dans des délais exceptionnels les processus environnementaux exigés et a même réussi à démontrer au BAPE que l'implantation de son usine pourrait permettre une importante réduction des émissions de gaz à effet de serre dans la province. Quant à Quest Rare Minerals, l'évaluation économique préliminaire de leur projet a permis d'en simplifier certains aspects et d'en améliorer l'empreinte environnementale dans son ensemble. Actuellement, ce sont deux usines hydro métallurgiques qu'ils prévoient implanter à Bécancour, dont une spécifiquement pour la séparation des terres rares. Finalement, les propriétaires de Sural se sont portés acquéreur de l'Usine de tiges appartenant à Alcoa, ils en ont maintenu les emplois et conservé les mêmes conditions de travail.

Plus que jamais, la Société considère sa proximité avec le fleuve Saint-Laurent comme étant un outil primordial pour attirer de nouveaux investisseurs et nous sommes convaincus que la Stratégie maritime du gouvernement du Québec nous permettra d'accentuer notre développement économique et d'exploiter cet outil exceptionnel qu'est le parc industriel et portuaire de Bécancour, propriété du gouvernement du Québec.

Le président-directeur général,



Maurice Richard



La DIRECTION GÉNÉRALE

gère, dirige et encadre l'ensemble des activités relatives au développement et à la gestion de la Société.

La DIRECTION DES FINANCES, DE L'ADMINISTRATION ET DES RESSOURCES HUMAINES

est responsable de l'ensemble des processus comptables et administratifs de même que ceux reliés à la gestion des ressources humaines.

La DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

est responsable de l'aménagement du territoire ainsi que de la construction et l'entretien des infrastructures incluant les installations portuaires.

La DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

est responsable des différents dossiers environnementaux reliés à l'aménagement du territoire, aux activités courantes et aux demandes des investisseurs.

La COORDONNATRICE AUX ACTIVITÉS PORTUAIRES ET À LA SÉCURITÉ / MAÎTRE DE PORT

est responsable de l'ensemble des activités reliées aux installations portuaires de même qu'à l'élaboration et la mise en œuvre du plan de sûreté.

Le SUPERVISEUR À L'ENTRETIEN

est responsable de l'équipe affectée à l'aménagement et à l'entretien du territoire et des infrastructures.

DE GAUCHE À DROITE :

MANON BLAIS, Coordonnatrice aux activités portuaires et à la sécurité/Maître de port

DANIELLE HÉBERT, CPA, CA, Directrice des finances/administration/RH

MAXIME VEILLETTE, chimiste, Directeur de l'environnement

SERGE MASSON, Superviseur à l'entretien

SOPHIE GIRARD, ing., Directrice des services techniques

MAURICE RICHARD, Président-directeur général



RAPPORT LA DIRECTION

Les états financiers de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (la Société) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Société, conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

La directrice des finances,

Danielle Hébert, CPA, CA

Le président-directeur général,

Maurice Richard

Bécancour, le 23 juin 2015







RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir

des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale du Québec,

Guylaine Leclerc, FCPA auditrice, FCA
Québec, le 23 juin 2015

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

	Budget	2015	2014
REVENUS (note 3)	5 643 300 \$	5 817 343 \$	5 060 360 \$
CHARGES			
Traitements et avantages sociaux	1 271 400	1 323 942	1 193 979
Entretien et réparations	747 300	685 728	639 750
Frais financiers (note 4)	592 900	592 642	592 745
Fournitures et approvisionnements	588 500	572 591	525 128
Gardiennage	267 500	275 842	266 674
Services professionnels, administratifs et autres (note 5)	178 000	151 203	147 107
Taxes municipales et scolaires	176 200	176 498	174 886
Déplacements et communications	84 700	57 706	59 151
Publicité et promotion	76 700	50 985	44 729
Perte (Gain) sur disposition d'immobilisations corporelles		11 026	(5 270)
Autres charges	10 000	9 000	10 073
Amortissement des immobilisations corporelles (note 12)	1 960 100	1 935 125	1 913 610
	5 953 300	5 842 288	5 562 562
DÉFICIT ANNUEL	(310 000)	(24 945)	(502 202)
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE		12 374 422	12 876 624
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE		12 349 477 \$	12 374 422 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

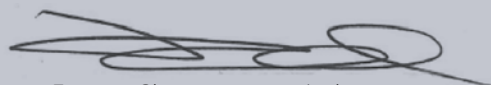
AU 31 MARS 2015

	2015	2014
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	1 509 852 \$	1 272 984 \$
Placements de portefeuille (note 6)	2 006 000	2 000 000
Débiteurs (note 7)	521 795	420 111
Inventaire de terrains	5 480 878	5 396 710
	<u>9 518 525</u>	<u>9 089 805</u>
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer (note 9)	393 491	388 457
Intérêts courus à payer	151 024	151 429
Retenues sur contrats	17 136	14 224
Revenus reportés	152 885	152 885
Dépôts sur options de vente de terrains	1 830	155 275
Dettes (note 10)	16 951 602	16 938 708
Provision pour congés de maladie (note 11)	213 773	194 197
	<u>17 881 741</u>	<u>17 995 175</u>
DETTE NETTE	<u>(8 363 216)</u>	<u>(8 905 370)</u>
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 12)	20 537 303	21 117 204
Stock de pièces de rechange	85 216	87 465
Charges payées d'avance	90 174	75 123
	<u>20 712 693</u>	<u>21 279 792</u>
EXCÉDENT CUMULÉ	<u>12 349 477 \$</u>	<u>12 374 422 \$</u>

Obligations contractuelles (note 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Francine Clermont, vice-présidente



Michel Blanchette, administrateur

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

	Budget	2015	2014
DÉFICIT ANNUEL	(310 000) \$	(24 945) \$	(502 202) \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 694 100)	(1 368 550)	(1 097 050)
Amortissement des immobilisations corporelles	1 960 100	1 935 125	1 913 610
Perte (Gain) sur disposition d'immobilisations corporelles		11 026	(5 270)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles		2 300	6 550
	266 000	579 901	817 840
Acquisition de pièces de rechange		(11 537)	(10 433)
Acquisition de charges payées d'avance		(90 174)	(75 123)
Utilisation de pièces de rechange		13 786	17 484
Utilisation de charges payées d'avance		75 123	64 122
		(12 802)	(3 950)
DIMINUTION (AUGMENTATION) DE LA DETTE	(44 000)	542 154	311 688
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(8 905 370)	(8 905 370)	(9 217 058)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	(8 949 370) \$	(8 363 216) \$	(8 905 370) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2015

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Déficit annuel

Éléments sans incidence sur la trésorerie :

- Amortissement des immobilisations corporelles
- Ajustement de la dette au taux effectif
- Perte (Gain) sur disposition d'immobilisations corporelles
- Virement des contributions reportées
- Dépôt sur option de vente de terrains

Variation des actifs et des passifs reliés au fonctionnement :

- Débiteurs
- Inventaire de terrains
- Stock de pièces de rechange
- Charges payées d'avance
- Créditeurs et charges à payer
- Intérêts courus à payer
- Dépôts sur options de vente de terrains
- Provision pour congés de maladie

Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS

- Acquisition d'immobilisations corporelles
- Produit de disposition d'immobilisations corporelles

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations

Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE

LA TRÉSORERIE ET LES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN COMPRENNENT :

- Encaisse
- Placements de portefeuille

Des renseignements complémentaires sont présentés à la note 16.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

2015	2014
(24 945) \$	(502 202) \$
1 935 125	1 913 610
12 894	12 895
11 026	(5 270)
-	(26 466)
(155 275)	-
1 778 825	1 392 567
(101 684)	60 279
(84 168)	(54 346)
2 249	7 051
(15 051)	(11 001)
51 029	48 630
(405)	24 068
1 830	155 275
19 576	(236)
(126 624)	229 720
1 652 201	1 622 287
(1 411 633)	(1 097 820)
2 300	6 550
(1 409 333)	(1 091 270)
242 868	531 017
3 272 984	2 741 967
3 515 852 \$	3 272 984 \$
1 509 852 \$	1 272 984 \$
2 006 000	2 000 000
3 515 852 \$	3 272 984 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2015

1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (la Société), personne morale au sens du Code civil, a été constituée par une loi spéciale (RLRQ, chapitre S-16.001). Elle a pour mission de favoriser le développement économique du Québec en développant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire dans une partie du territoire de la Ville de Bécancour.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Aux fins de la préparation de ses états financiers, la Société utilise prioritairement le Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source ans l'application des méthodes comptables est cohérente avec ce dernier.

La préparation des états financiers de la Société par la direction, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges de l'exercice présenté dans les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la provision pour congés de maladie, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et la provision pour créances douteuses. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

REVENUS

Les revenus tirés des services portuaires et du service d'eau industrielle sont comptabilisés lorsque les services ont été rendus. La Société constate les loyers de base selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de location. Ces revenus sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord et que le prix que l'acheteur doit payer est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus reportés représentent des revenus encaissés pour lesquels les services n'ont pas encore été rendus. Ils sont constatés à titre de revenus en fonction des services rendus.

INSTRUMENTS FINANCIERS

L'encaisse, les placements de portefeuille et les débiteurs (excluant le poste « autres ») sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créditeurs et charges à payer (excluant les déductions à la source à payer et la provision pour la rémunération des titulaires d'un emploi supérieur), les intérêts courus à payer, les retenues sur contrat et la dette sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction, le cas échéant, sont ajoutés à la valeur comptable des éléments classés dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et des placements de portefeuille dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition ou facilement convertibles à court terme (rachetables en tout temps).

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2015

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Inventaire de terrains

Les terrains en inventaire sont comptabilisés à la moindre valeur (coût ou valeur nette de réalisation). Le coût est établi selon la méthode du coût moyen. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les terrains, diminué des coûts estimés nécessaires pour effectuer la vente. Les taxes municipales et scolaires ainsi que les intérêts relatifs à l'achat de ces terrains sont passés en charges dans l'état des résultats.

PASSIFS

Dépôt sur option de vente de terrains

La Société encaisse des dépôts sur des options de vente de terrains découlant de contrats signés avec des tiers. Les montants sont constatés à titre de revenus lorsque les conditions décrites au contrat sont remplies.

Avantages sociaux futurs

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interemployeurs à prestations déterminées gouvernementaux, étant donné que la direction ne dispose pas suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers sont généralement utilisés afin de rendre des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, selon la méthode d'amortissement linéaire, en fonction de leur durée de vie utile. Leur coût inclut les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, d'amélioration ou de développement.

Les immobilisations corporelles sont amorties sur les périodes suivantes:

Bâtisses, aires d'entreposage et de stationnement	2 1/2 % à 5 %
Installations portuaires	2 1/2 % à 20 %
Véhicules et équipement	6 2/3 % à 20 %
Usine et réseau de distribution d'eau	2 1/2 % à 5 %
Réseaux de transport	2 1/2 % à 5 %
Mobilier et équipement de bureau	10 % et 20 %

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2015

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition.

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'entité de fournir des biens et services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Stock de pièces de rechange

Le stock de pièces de rechange se compose de fournitures et pièces qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours de la ou des prochaines années financières. Ce stock est évalué au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi selon la méthode du premier entré premier sorti.

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté compte tenu qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.



NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2015

3. REVENUS

Revenus d'exploitation :

Services portuaires
Remboursements par la Ville de Bécancour de certains frais d'entretien
Service d'eau industrielle
Location d'immeubles
Dépôt sur option de vente de terrains
Intérêts sur encaisse et placements de portefeuille
Virement des contributions reportées
Autres revenus

Revenus reliés à l'inventaire des terrains :

Produit de la vente de terrains
Coût des terrains vendus

Services publics reliés à la vente de terrains

4. FRAIS FINANCIERS

Intérêts sur l'emprunt bancaire
Intérêts sur les dettes

5. SERVICES PROFESSIONNELS, ADMINISTRATIFS ET AUTRES

Services professionnels
Assurances

6. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Dépôt à terme portant intérêt au taux fixe de 1,5 % (2014 : taux 1,2 %),
échéant le 23 avril 2016, rachetable en tout temps sans pénalité

Dépôt à terme portant intérêt au taux fixe de 2 % (2014 : taux 1,75 %),
échéant le 18 décembre 2017, rachetable en tout temps sans pénalité

2015	2014
3 494 821 \$	2 912 745 \$
850 000	850 000
656 713	545 495
502 401	533 617
258 792	-
45 904	37 767
-	26 466
8 712	642
5 817 343	4 906 732
-	95 705
-	(24 306)
-	71 399
-	82 229
-	153 628
5 817 343 \$	5 060 360 \$
2015	2014
202 \$	304 \$
592 440	592 441
592 642 \$	592 745 \$
2015	2014
90 459 \$	84 962 \$
60 744	62 145
151 203 \$	147 107 \$
2015	2014
506 000 \$	500 000 \$
1 500 000	1 500 000
2 006 000 \$	2 000 000 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2015

7. DÉBITEURS

Comptes clients
Provision pour créances douteuses

Intérêts courus à recevoir
Autres

2015	2014
483 637 \$	386 784 \$
-	(2 986)
483 637	383 798
15 950	13 603
22 208	22 710
521 795 \$	420 111 \$

8. EMPRUNT BANCAIRE

L'entité est autorisée par décret du gouvernement du Québec à contracter un emprunt à court terme ou une marge de crédit de 3 000 000 \$, et ce, jusqu'au 31 décembre 2015, auprès d'institutions financières ou auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement.

Au 31 mars 2015, l'entité détient une marge de crédit auprès d'une institution financière de 1 500 000 \$ (2014: 1 500 000 \$) renouvelable annuellement le 31 octobre. Cette marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel et est garantie par le gouvernement du Québec. Au 31 mars 2015, le taux d'intérêt de cette marge est de 2,85 % (2014: 3 %) et le solde de celle-ci est nul (2014 : nul).

9. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Fournisseurs
Salaires à payer
Dédutions à la source à payer
Provision pour la rémunération des titulaires d'un emploi supérieur
Vacances à payer

2015	2014
137 983 \$	203 463 \$
19 766	18 500
90 366	39 636
27 269	16 571
118 107	110 287
393 491 \$	388 457 \$

10. DETTES

Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec valeur nominale de 4 000 000 \$, taux effectif de 4,85 %, dont le capital est remboursable en décembre 2015

3 998 225 \$ 3 995 586 \$

Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec valeur nominale de 3 000 000 \$, taux effectif de 4,48 %, dont le capital est remboursable en décembre 2017

2 994 093 2 991 888

Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec valeur nominale de 5 000 000 \$, taux effectif de 2,074 %, dont le capital est remboursable en décembre 2017

4 987 346 4 982 624

Billet à terme du Fonds de financement du gouvernement du Québec valeur nominale de 5 000 000 \$, taux effectif de 3,262 %, dont le capital est remboursable en septembre 2023

4 971 938 4 968 610
16 951 602 \$ 16 938 708 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2015

11. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Les employés participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRPE-RRAS). Ces régimes interemployeurs à prestations déterminées comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2015, les taux de cotisations de certains régimes de retraite ont été modifiés. Ainsi, le taux pour le RREGOP est passé de 9,84 % à 10,50 % de la masse salariale cotisable et le taux pour le RRPE et le RRPE-RRAS est demeuré à 14,38 %.

Les cotisations de la Société sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE de 5,73 % au 1^{er} janvier 2015 (5,73 % au 1^{er} janvier 2014) de la masse salariale cotisable qui doit être versé dans la caisse des participants au RRPE et au RRPE-RRAS et un montant équivalent dans la caisse des employeurs. Ainsi, la Société doit verser un montant supplémentaire pour l'année civile 2015 correspondant à 11,46 % de la masse salariale cotisable (11,46 % de la masse salariale cotisable pour l'année civile 2014).

Les cotisations de la Société, incluant le montant de compensation à verser au RRPE et au RRPE-RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 134 605 \$ (2014 : 81 918 \$). Les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Provision pour congés de maladie

Les employés de l'entité peuvent accumuler des journées de congé de maladie non utilisées auxquelles ils ont droit annuellement et se les faire monnayer à 50 % en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès, et cela, jusqu'à concurrence d'un montant représentant l'équivalent de 66 jours. De plus, les employés peuvent utiliser ces journées non utilisées comme journées d'absence pleinement rémunérées dans un contexte de départ en préretraite. Le programme d'accumulation des congés de maladie a fait l'objet d'une actualisation, notamment sur la base des estimations et des hypothèses économiques à long terme suivantes au 31 mars :

	2015		2014	
	RREGOP	RRPE	RREGOP	RRPE
Taux de croissance de la rémunération	2,75 %	2,50 %	2,75 %	2,50 %
Taux d'actualisation	2,30 %	1,18 %	3,58 %	2,35 %
Durée résiduelle moyenne d'activité des salaires actifs	10 ans	4 ans	10 ans	5 ans
	2015		2014	
Congés de maladie au début	194 197 \$		194 433 \$	
Charge de l'exercice	50 256		14 657	
Prestations versées au cours de l'exercice	(30 680)		(14 893)	
Congés de maladie à la fin	213 773 \$		194 197 \$	

Provision pour la rémunération des titulaires d'un emploi supérieur

Suivant les modalités prévues aux Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein, le président-directeur général de la Société recevra, à la fin de son mandat, à titre d'allocation de transition, un montant correspondant à un mois de salaire pour chaque année d'ancienneté jusqu'à un maximum de douze mois. La provision pour l'allocation de transition du président-directeur général est incluse au poste créditeurs et charges à payer.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2015

12. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2015							2014
	Terrains et remplissage	Bâtisses, aires d'entreposage et de stationnement	Installations portuaires ⁽¹⁾	Véhicules et équipement	Usine et réseau de distribution d'eau ⁽¹⁾⁽²⁾	Réseaux de transport	Mobilier et équipement de bureau	Total
Coût des immobilisations								
Solde d'ouverture	5 248 149 \$	4 308 309 \$	37 575 022 \$	867 730 \$	20 678 484 \$	13 079 210 \$	346 241 \$	81 384 916 \$
Acquisitions	-	126 390	846 736	3 368	87 561	266 315	38 180	1 097 050
Dispositions	-	(3 364)	(465 346)	(4 450)	(250 849)	(623 448)	(20 745)	(378 821)
Solde de clôture	5 248 149	4 431 335	37 956 412	866 648	20 515 196	12 722 077	363 676	82 103 493
Amortissement cumulé								
Solde d'ouverture	-	3 149 113	29 978 615	493 598	16 753 942	10 382 033	228 640	59 449 872
Amortissement de l'exercice	-	109 028	1 247 655	38 581	301 642	210 946	27 273	1 935 125
Incidence des dispositions	-	(2 698)	(457 113)	(3 377)	(249 028)	(622 459)	(20 201)	(1 354 876)
Solde de clôture	-	3 255 443	30 769 157	528 802	16 806 556	9 970 520	235 712	60 985 190
Valeur comptable nette au 31 mars 2015	5 248 149 \$	1 175 892 \$	7 187 255 \$	337 846 \$	3 708 640 \$	2 751 557 \$	127 964 \$	21 117 204 \$

(1) Les installations portuaires et l'usine et réseau de distribution d'eau comprennent des montants respectifs de 107 231 et \$ 14 350 \$ (2014: 48 522 \$ et 0 \$) d'immobilisations corporelles en cours de construction qui ne sont pas amortis.

(2) L'usine et le réseau de distribution d'eau comprend un montant de 99 099 \$ (2014: 99 099 \$) de pièces qui ont été mises hors service pour une période prolongée dès leur acquisition et pour lesquelles aucun amortissement n'a été comptabilisé.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion de risques liés aux instruments financiers

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et de ce fait lui fasse subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit au 31 mars 2015 est la suivante:

	2015	2014
Encaisse et placements de portefeuille	3 515 852 \$	3 272 984 \$
Comptes clients	483 637	386 784
Intérêts courus à recevoir	15 950	13 603
	4 015 439 \$	3 673 371 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2015

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux intérêts courus à recevoir est réduit au minimum en s'assurant que les excédents de trésorerie sont investis dans des placements très liquides. La politique de la Société est d'investir les excédents de trésorerie auprès d'institutions financières réputées. Au 31 mars 2015, ces actifs financiers sont investis dans des dépôts à terme. La direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

	2015	2014
Créances courantes	320 954 \$	210 023 \$
De 31 à 60 jours	151 982	173 775
Plus de 60 jours	10 701	2 986
	<u>483 637 \$</u>	<u>386 784 \$</u>

Le risque de crédit associé aux comptes clients est réduit au minimum, puisque le montant est réparti entre plusieurs clients et qu'aucun d'entre eux ne représente de sommes importantes. La Société enregistre des provisions pour tenir compte des pertes de crédits potentielles et, à ce jour, ces pertes n'ont pas excédé les provisions de la direction.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de satisfaire à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Société gère ce risque en tenant compte des besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire à ses obligations. La marge de crédit autorisée par le gouvernement est très peu utilisée.

Les flux de trésorerie contractuels relativement aux passifs financiers se détaillent comme suit :

	2015				
	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer	275 856	- \$	- \$	- \$	275 856 \$
Intérêts courus à payer	151 024	-	-	-	151 024
Retenues sur contrat	17 136	-	-	-	17 136
Dettes	4 000 000	8 000 000	-	5 000 000	17 000 000
	<u>4 444 016 \$</u>	<u>8 000 000 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>5 000 000 \$</u>	<u>17 444 016 \$</u>
	2014				
	Moins de 1 an	1 an à 3 ans	3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer	332 250 \$	- \$	- \$	- \$	332 250 \$
Intérêts courus à payer	151 429	-	-	-	151 429
Retenues sur contrat	14 224	-	-	-	14 224
Dettes	-	4 000 000	8 000 000	5 000 000	17 000 000
	<u>497 903 \$</u>	<u>4 000 000 \$</u>	<u>8 000 000 \$</u>	<u>5 000 000 \$</u>	<u>17 497 903 \$</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2015

13. INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risques liés aux taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les placements de portefeuille portent des taux d'intérêt fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt sur le marché n'aurait pas d'impact sur les flux de trésorerie encaissés par la Société.

La dette à long terme porte des taux d'intérêt fixes pour tous ces emprunts. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt relativement aux flux de trésorerie auxquels est exposée la Société est minime étant donné que la Société prévoit le remboursement selon l'échéancier prévu.

14. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société s'est engagée en vertu de différents contrats ayant des termes de 1 à 3 ans, concernant des services d'entretien et de gardiennage pour un total de 790 000 \$ (2014: 952 000 \$).

2016	409 000 \$
2017	351 000
2018	30 000
	790 000 \$

15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

L'entité est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et les entreprises publiques contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec, ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. L'entité n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

16. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 579 950 \$ (2014 : 555 478 \$).

En date du 31 mars 2015, le poste « Retenues sur contrats » inclut des acquisitions d'immobilisations corporelles pour un montant de 17 136 \$ (2014 : 14 224 \$) et le poste « Crédoeurs et charges à payer » inclut des acquisitions d'immobilisations corporelles pour un montant de 6 900 \$ (2014 : 52 895 \$).

17. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2014 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2015.



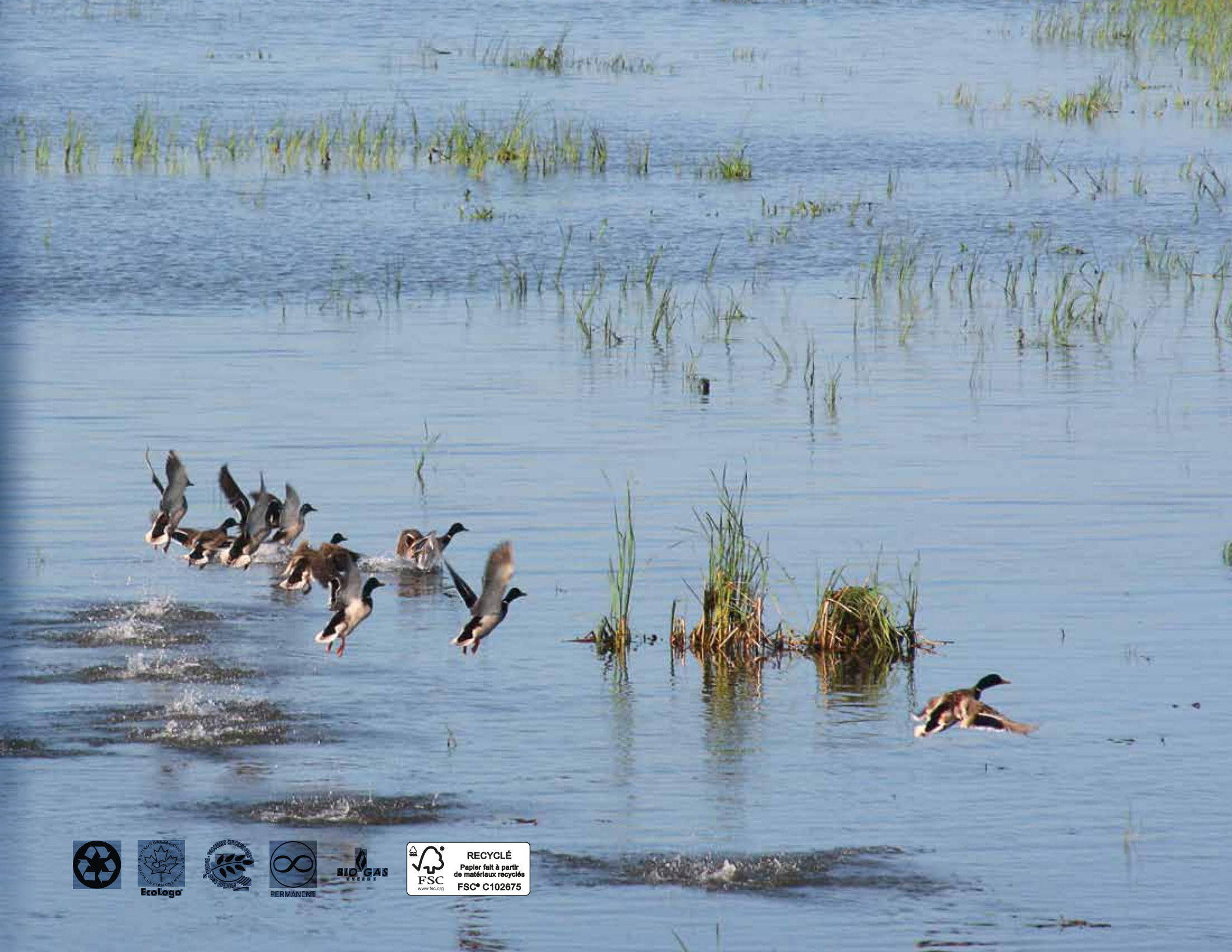
CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

Les employés et les administrateurs de la Société sont tenus de respecter les principes d'éthique et les règles de déontologie prévus par la loi. Le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs ainsi que le Code d'éthique et de déontologie des employés peuvent être consultés sur le site internet de la Société.

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'année 2014-2015 a vu de nombreux changements au niveau du développement durable au Québec. La première stratégie gouvernementale de développement durable, préalablement prolongée jusqu'au 31 décembre 2014, demeurera en vigueur jusqu'à l'adoption de la nouvelle stratégie, prévue à l'automne 2015. La Société entamera donc en 2015 le chantier de production d'un nouveau plan d'action de développement durable selon les objectifs déjà annoncés de cette nouvelle stratégie. Les thèmes de l'électrification des transports et de la protection de la biodiversité seront sans doute au cœur de ce nouveau plan d'action.

Conformément à la Loi sur le développement durable, la Société avait préparé un premier plan d'action de développement durable pour la période 2009-2013 ainsi qu'un nouveau plan d'action pour la période 2013 à 2015, qui s'inscrit dans la continuité des efforts entrepris et des actions mises en œuvre depuis 2009. Les objectifs et réalisations de la Société en lien avec ces plans d'action peuvent être consultés sur le site internet de la Société.



**Société du parc
industriel et portuaire
de Bécancour**

Québec 

spipb.com

1000, boulevard Arthur-Sicard, Bécancour (Québec) G9H 2Z8
Téléphone : 819 294-6656
Télécopieur : 819 294-9020
Courriel : spipb@spipb.com

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2015
Version imprimée : ISBN : 978-2-550-73485-7
Version PDF : ISBN : 978-2-550-73486-4
ISSN-1183-9902